

Violences sexuelles envers les mineurs

**Approches croisées
entre psychologie et droit**

Pascal Roman et Marie Douris

Violences sexuelles envers les mineurs

Approches croisées en psychologie et en droit

Pascal Roman et Marie Douris

**Ce livre est publié avec le soutien de Fondation Chuard-Schmid
et nous les en remercions.**



L'AUTEUR ET L'AUTRICE

Pascal Roman, psychologue et psychothérapeute, est spécialiste des sexualités traumatiques dans le champ de l'enfance et de l'adolescence et formateur dans ce domaine. Professeur honoraire de l'Université de Lausanne (Suisse), il est actuellement professeur de psychologie clinique et psychopathologie à l'Université Lumière Lyon 2.

Marie Douris-Novat, docteure en droit et habilitée à diriger des recherches, juriste et chercheuse (CERFAPS, Bordeaux). Elle a été professeure à l'Université (Lyon). Elle est consultante-experte en libéral, formatrice intervenant auprès des institutions de protection de l'enfant.

Sommaire

Introduction.....	9
--------------------------	----------

PARTIE 1

L'ENFANT DANS SA FAMILLE :
DES CADRES POUR UN DÉVELOPPEMENT

CHAPITRE 1

Développement et besoins de l'enfant.....	15
--	-----------

CHAPITRE 2

Fondements juridiques de la protection de l'enfant par ses parents	45
---	-----------

PARTIE 2

LES ENJEUX DES VIOLENCES
ET MAUVAIS TRAITEMENTS À L'ÉGARD DES ENFANTS

CHAPITRE 3

Violences sexuelles sur enfants et adolescent-es et dynamique familiale	75
--	-----------

CHAPITRE 4

Le droit de l'enfant à être protégé contre les abus des parents ou des tiers	99
---	-----------

PARTIE 3

REPÈRES POUR LES PRATIQUES

CHAPITRE 5

Repères juridiques pour les professionnels dépositaires d'une révélation d'abus sexuel.....	143
--	------------

CHAPITRE 6

Souffrance et accompagnement des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles	175
--	------------

PARTIE 4

LES VIOLENCES SEXUELLES

DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

CHAPITRE 7

Approche méthodologique du cas dans le champ des violences sexuelles.....	203
--	------------

CHAPITRE 8

Présentation et analyse de situations de violences sexuelles	207
---	------------

ANNEXE

Apports de la littérature Pour une approche pluridisciplinaire des violences sexuelles	247
Glossaire	253

Introduction

La question des violences sexuelles envers les mineurs, enfants ou adolescent·es, se trouve sur le devant de la scène sociale depuis plusieurs années, après avoir été longtemps, trop longtemps, tuées et considérées comme des non-événements. En France, une alerte avait déjà été lancée à la fin des années 1970, avec la publication d'un ouvrage passé alors quasiment inaperçu et rétabli au grand jour récemment : *On tue les petites filles* de Leïla Sebbar. L'autrice de cet ouvrage y rassemble les témoignages recueillis auprès de femmes adultes, dans différents contextes institutionnels, sur les violences subies dans l'enfance ou l'adolescence, et en particulier les violences sexuelles.

C'est grâce au mouvement #MeToo, initié aux États-Unis et qui a rapidement essaimé en Europe, que les violences sexuelles subies par les femmes, mais plus largement par l'ensemble des personnes qui peuvent en être victimes (les hommes, les enfants), ont gagné une visibilité publique, et conduit à l'expression de positions politiques en faveur de l'écoute et de l'accueil de la dénonciation des violences sexuelles. Ces questions conduisent ainsi à une interrogation plus profonde de la place de la personne victime dans une société dite patriarcale et d'interroger les contours du consentement à l'aune de la protection du mineur.

Les violences sexuelles subies par les enfants ont donc fait l'objet, depuis la fin des années 2010, d'une préoccupation sans précédent, après des siècles de dissimulation ou de déni de leur existence, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique, sociale, politique,

judiciaire¹. La considération de la parole de l'enfant dans la dénonciation d'agressions sexuelles ou de viols s'est alors transformée et la suspension systématique de la valeur fantasmée ou fabulée des propos tenus par l'enfant a pu laisser place à une écoute attentive et à une prise en compte juste, dans les différentes instances en charge de la protection des personnes victimes et des enfants en particulier : services socio-éducatifs, police, justice, institutions scolaires et soignantes, dans les champs somatique et psychique.

La méfiance, pas à pas, peut changer de camp, pour se déplacer vers les adultes, souvent ceux qui ont la charge de la protection et du soin des enfants, et leurs pratiques transgressives. Si un projet *civilisateur* se dessine face aux violences sexuelles destructrices en arrière-plan d'une nouvelle approche de la valeur de la parole de l'enfant, celui-ci, concerne non seulement la prise en charge adaptée de l'enfant victime mais également la rupture d'une chaîne de répétition générationnelle dans laquelle s'inscrivent ces actes interdits.

Dans ce contexte de préoccupation pour les enfants victimes de violences sexuelles, le projet de cet ouvrage est né de la sollicitation d'un Conseil départemental en France qui rapportait le besoin que ses cadres et travailleurs médico-sociaux profitent d'une approche bi-disciplinaire du sujet en protection de l'enfance : l'ambition était de traiter la thématique des violences sexuelles envers les mineurs à partir d'un double regard qui se complète, sans se défier, et qui se répond, sans confusion.

Tout comme le format d'intervention, les différentes et récentes lois françaises qui traitent directement ou indirectement du sujet (loi du 21 avril 2021 visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste, loi du 7 février 2022 sur la protection des enfants, loi du 18 mars 2024 visant à mieux protéger et accompagner les enfants vic-

1. Il est néanmoins intéressant de relever que cette dissimulation ou ce déni ne constituent pas une réalité absolue et univoque : l'historien Didier Lett a, par exemple, mis à jour au travers du dépouillement des archives judiciaires de la ville de Bologne (Italie), au ^{xiv}e et ^{xv}e siècles, la présence des dossiers de 130 victimes mineures, âgées de 6 à 16 ans et dans une parfaite parité entre filles et garçons. Lett, D. (2021). *Viols d'enfants au Moyen-Âge – Genre et pédocriminalité à Bologne, ^{xiv}e-^{xv}e siècle*. PUF.

times et co-victimes de violences intrafamiliales) s'ajustent à la mesure d'une modernisation des concepts sans toujours considérer l'inceste comme un interdit général dans la société. Pourtant la loi exprime le poumon d'une société et les regards vers elle ne peuvent être que techniques. Ces évolutions expriment donc une exigence de savoir-faire dans la transversalité. La compréhension du cadre et des effets juridiques de la transgression sur l'autorité, parentale notamment, expriment les enjeux psychologiques sur le vécu des personnes, à long terme.

Pour ne pas céder à la sidération que ces situations provoquent, ni hésiter à intervenir, la psychologie et le droit se retrouvent pour poser un cadre sécurisé garantissant une impérieuse nécessité d'agir, par-delà les hésitations, suivant un processus permettant aux professionnels de construire un étayage rassurant à l'égard des mineurs et des parents concernés².

Ainsi, du point de vue psychologique, il s'agit de rappeler non seulement quels sont les « besoins fondamentaux » de l'enfant pour son développement, mais également les ressorts qui contribuent à la construction psychoaffective de l'enfant, ainsi que les avatars qui peuvent la traverser. La connaissance des enjeux des violences subies, dans le contexte plus large des maltraitances à l'égard des enfants et des adolescents, s'avère indispensable afin que les professionnels soient en mesure de repérer les indicateurs de ces violences, de développer une écoute de la parole des victimes et, enfin, d'être en mesure d'accompagner ces dernières.

De même, du point de vue juridique, l'ouvrage veut rappeler les bases de la protection de l'enfant par ses parents à partir desquelles il est possible de justifier les interventions publiques en droit pénal et en droit civil dans la sphère familiale, en raison des violences sexuelles. Il sera ainsi rappelé la posture déontologique du professionnel de l'enfance

2. Cet ouvrage reprend certains éléments contenus dans deux articles publiés conjointement :
Douris, M., Roman, P. (2024). Besoins de l'enfant et statut de protection adapté. Approche juridique et psychologique. Partie I. Grandir dans la famille. *Enfance & Psy*, 101, 147-156;
Douris, M., Roman, P. (2024). Besoins de l'enfant et statut de protection adapté. Approche juridique et psychologique. Partie II. Défaillances parentales et statut de protection adapté. *Enfance & Psy*, 101, 157-171.

grâce à des repères de procédures en matière de protection et de sanction, en matière de dénonciation des faits, et des effets civils possibles sur l'autorité parentale en raison de la gravité des agissements.

Les études de cas qui seront présentées dans la dernière partie de l'ouvrage permettront de développer une méthodologie bi-disciplinaire montrant, grâce à des exemples choisis dans la pratique pour leur valeur paradigmatique, le cheminement nécessaire pour protéger l'enfant et assurer son développement pour l'avenir.

Et en contrepoint des différentes thématiques abordées dans cet ouvrage écrit à quatre mains, des fragments de littérature viendront illustrer et donner à sentir les processus qui sous-tendent le grandissement de l'enfant et ses aléas.

Le choix de cet ouvrage consiste à rendre disponible pour les professionnels de la protection de l'enfance et pour celles et ceux qui sont engagés dans la relation avec les enfants et les adolescents un certain nombre de repères dans la rencontre avec les violences sexuelles dont enfants et adolescents sont les victimes, sans omettre la complexité dans laquelle ces situations plongent les intervenants concernés.

L'autrice et l'auteur de cet ouvrage, spécialistes dans leur domaine respectif de compétence du droit de la protection des mineurs pour Marie Douris et de la clinique des transgressions sexuelles pour Pascal Roman, s'inscrivent dans un projet éthique : celui de la transmission au plus grand nombre de données scientifiques dans leur déclinaison praticienne, et celui du soutien tout à la fois des enfants et adolescents victimes de violences sexuelles (contre l'omerta trop souvent en vigueur dans ce domaine) et des professionnels, dans leur engagement praticien, dont il s'agit de mesurer les effets possiblement délétères de la rencontre récurrente avec cette réalité. Avec la conviction que le soutien des personnes victimes et des professionnels concernés contribue à une démarche d'amélioration des liens interpersonnels et groupaux par la prévention, au service de chaque acteur concerné.

Comment dépasser la sidération que les situations de violences sexuelles envers les enfants et les adolescents provoquent souvent ? L'ambition de cet ouvrage – co-écrit par une juriste et un psychologue – est de traiter la thématique des violences sexuelles envers les mineurs à partir d'un double regard disciplinaire, qui se complète sans se défier et qui se répond sans confusion.

La psychologie et le droit se croisent ici afin de proposer un cadre suffisamment sécuritaire. Un cadre qui permet de garantir les conditions de l'intervention des différents professionnels (travailleurs sociaux, médecins pédiatres et pédopsychiatres, psychologues, enseignants, etc.) impliqués dans la rencontre des enfants, des adolescents concernés et de leurs parents.

Cet ouvrage parcourt les aspects théoriques et les repères qui balisent la question des violences sexuelles envers les mineurs du point de vue du droit et de la psychologie. Il s'ouvre aussi sur la présentation de situations-type issues de la pratique des auteurs, qui font l'objet d'une discussion croisée à partir des questionnements récurrents des professionnels qui œuvrent à assurer la protection de l'enfant.

LES AUTEURS

Pascal Roman, psychologue et psychothérapeute, est spécialiste des sexualités traumatiques dans le champ de l'enfance et de l'adolescence. Professeur honoraire de l'Université de Lausanne (Suisse), il est actuellement professeur de psychologie clinique et psychopathologie à l'Université Lumière – Lyon 2.

Marie Douris-Novat, docteure en droit et habilitée à diriger des recherches, juriste et chercheuse (CERFAPS, Bordeaux). Elle a été professeure à l'Université (Lyon). Elle est consultante-experte en libéral, formatrice intervenant auprès des institutions de protection de l'enfant.

20 € TTC France

ISBN : 978-2-38642-605-6

Visuel de couverture : ©Wirestock Creators
– AdobeStock.com.



9 782386 426056

• EDITIONS IN PRESS •

www.inpress.fr